L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 16 heures

UNE IMPORTANTE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Fleuris Vanherpe, maire. Dix-sept conseillers étaient présents. M. Auguste Verhaeghe a été nommé secrétaire de séance.

Après lecture des procès-verbaux des séances des 9 mars, 6 avril et 6 mai 1941, qui furent approuvés à l'unanimité, M. le Maire rendit compte des dépenses imprévues pour l'exercice 1941 et dont le montant s'élève à 25.442 fr. 50. Ensuite fut abordé le chapitre des frais et dépenses des services de police, dépenses accusant un total de 2.130 fr. pour le premier trimestre 1941.

Puis le Président de séance porta à la connaissance de ses collègues une demande d'emprunt à la Caisse des dépôts et consignations, présentée par l'Office municipal d'Habitations à Bon Marché et dont l'importance est de 775.000 fr. L'assemblée a été d'accord pour apporter la garantie de la ville afin que cet emprunt soit consenti pour une période de quarante années avec intérêts à 2 %. Cette somme sera utilisée pour l'installation de compteurs à eau dans les propriétés de l'office et à la remise en état des immeubles sinistrés.

Au sujet du versement de secours aux nécessiteux et aux habitants sans ressource par la guerre, le Conseil vu la situation financière de la commune, a décidé de faire à l'Etat une demande d'avance de 1.200.000 francs.

Il a également question d'une modification des tarifs de l'octroi. Cette taxe sera applicable dès le 1er juillet 1941 et a trait à l'augmentation des droits de débitants de boissons alcooliques qui se divisent en deux catégories et dont les tarifs varient suivant le nombre d'habitants dans les communes.

La réunion se termina par la nomination de délégués du Conseil au sein de l'Office public municipal d'Habitations à Bon Marché. Ont été désignés :

MM. Vandherpe Fleuris, maire, Lemaire Théodore, Baudhuin Charles, conseiller délégué dans les faubourgs, Vanpoucke Auguste, conseiller délégué dans les faubourgs, adjoint ; Verbeurgt Alphonse, conseiller délégué dans les faubourgs, adjoint ; Clément Georges, conseiller municipal ; Cauwe Alphonse, conseiller municipal.

BACCALAURÉATS

PREPARATION PAR CORRESPONDANCE

gratuite en cas d'échec

Demandez à l'ECOLE UNIVERSELLE, 59, Bd Exelmans, PARIS (16e) la Brochure gratuite N° 3

La troisième lecture du budget primitif de 1941

M. Guislain donna alors lecture du projet de budget pour 1941. Il rappela que dans les séances du 16 février et du 6 avril, le Conseil avait approuvé le budget primitif de 1941.

Ce budget se soldait la première fois par un déficit de 9.748.803 fr. Mais, comme diverses dispositions le pouvaient jouer en faveur de la ville, alors qu'il avait envisagé le Conseil des rentrées importantes ne pouvaient plus être portées en ligne de compte, d'autre part certaines dépenses devaient être obligatoirement portées au compte de la ville et finalement, après examen précis de la situation et plusieurs impressions, le second projet se soldait par un déficit accru et montant au chiffre de 19.569.003 fr. au lieu de 22.748.803 qu'il indiquait après la première rectification.

C'est ce budget modifié qui a été soumis par les services du Ministère des Finances et qu'revient avec diverses observations. C'est ainsi notamment qu'il doit disparaître des recettes une inscription de 3 millions pour remboursement par l'Etat des dépenses supportées par la ville pour le paiement de secours aux habitants privés de ressources.

Également le chapitre des recettes sera amputé de 661.500 fr. à la suite de certaines dispositions à la ville de fonds commun des combustibles solides.

Avec les modifications le déficit prévu de 19 millions le chiffre se trouve ramené à 7.069.003 francs.

Le rapport ministériel concluait en indiquant que malgré la situation des compressions devaient encore être tentées et indiquait diverses possibilités d'augmentation de recettes.

M. Guislain après avoir donné les grandes lignes de la situation financière de la ville indiqua que les dépenses pouvaient être difficilement réduites. Le rapporteur donna ensuite lecture d'un examen de celle des diverses questions prévues ainsi bien en recettes qu'en dépenses, qui aboutit au résultat suivant : recettes : 500.000 francs pour l'octroi ; 352.000 francs par majoration du tarif de l'eau ; 600.000 francs pour la taxe de licences, etc...

En dépenses des réductions, notamment sur les dépenses du personnel et le transfert des charges du budget communal au compte des frais d'occupation, permettent finalement de ramener le déficit à la somme de 4.396.776 fr. 80. Car dit le rapporteur, « nous ne pouvons en toute conscience, sans risquer de placer la population dans une situation critique, exiger le paiement de nouvelles contributions qui correspondraient à la création de **127 centimes additionnels** nouveaux pour resorber entièrement notre déficit ».

Le Conseil se rallie à ce point de vue et approuva le projet.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

BATIMENTS COMMUNAUX

La S.A.R.L. Stiernet et Cie, 18, rue Pellart, à Roubaix, a été désignée comme entrepreneur pour les travaux d'entretien des installations de chauffage central dans les propriétés communales au cours de l'année 1941, pour la somme de 105.500 francs.

— Les travaux d'entretien de terrassement et maçonnerie en 1941 seront assurés par MM. Emile Duquesne, 17, boulevard de Cambrai, à Roubaix ; Delezenne Octave, 73, avenue Roger-Salengro, à Roubaix ; Leon Planquart, 222, Grande-Rue, à Roubaix, chacun pour la somme de 27.500 francs.

— Afin d'apporter plus de commodités et de facilité au personnel ainsi qu'à upublic se rendant aux services du ravitaillement, Salle Henri-Wattremez, rue de l'Hospice, il va être procédé à l'installation de bureaux et de guichets sous les galeries. La dépense s'élèvera à 60.000 francs.

— En vue de l'achèvement du préau et de l'agrandissement de la cour de l'école des filles du groupe scolaire « Ernest Renan », il sera procédé à la démolition de l'immeuble 55, rue Henri-Lefebvre. Les travaux ont ete confiés à M. Raymond Vandecasteele, entrepreneur, 81, rue du Fresnoy, à Roubaix, qui versera une somme de 6.500 francs à la ville.

— Les travaux d'entretien des chaussées empierrées pendant l'année 1941, dont la dépense s'élèvera à 165.000 francs, seront assurés par M. Victor Desbarbieux, 194, boulevard de Mulhouse, à Roubaix.

— La firme « Entreprises Générales Degallaix », 21, boulevard du Château, à Roubaix, est chargée de la construction de branchements et des travaux d'entretien des ouvrages d'art et aqueducs qui grèveront le budget pour la somme de 125.000 francs.

— La chaussée de la rue Nadaud va être reconstruite en mosaïque par les soins de la Société Coopérative Ouvrière « Les Paveurs Réunis », 159, rue Solférino, à Lille. Cette réfection coûtera 120.000 fr.

— Le Conseil a approuvé le marché de gré à gré passé avec la Société Centrale d'Automobiles du Nord, pour la fourniture des pièces nécessaires à la remise en état du matériel automobile employé à la collecte des ordures ménagères.

CONTENTIEUX

Autorisation a été accordée afin de poursuivre, par voie de justice, M. Charles Billez, entrepreneur de Lens, qui a occasionné un accident avec une camionnette au service de la ville et dont les dégâts se sont montés à 7.884 francs.

— Avis favorable a été accordé pour le règlement d'une note de 1.119 fr. 35, à Me Boyer-Chammard, qui est intervenu dans une action en justice.

— Mêmes dispositions en ce qui concerne le paiement des frais et honoraires des avoués suivants : Me Vandewacle, Godron et Boyer-Chammard, dont les notes s'élèvent respectivement à 10.810 fr. 04, 5.731 fr. 05 et 4.536 fr. 20.

— Me Marcel Payen recevra la somme de 1.025 fr. pour être intervenu dans les affaires Louis Desrumaux et Buzik.

— Mes Marcel Payen et Boyer-Chammard sont chargés de défendre la ville dans un procès intenté par MM. Dejode et Leclercq, commissionnaires-expéditeurs, 2, rue Jules-Deregnaucourt.

— M. le Maire a été autorisé à signer l'avenant à la police d'assurance couvrant les indigents contre l'incendie pour l'année 1941 et dont le nombre de bénéficiaires est de 4.752 personnes assistées.

— Il a été décidé d'accorder à M. le Maire l'autorisation de signer le renouvellement du bail de l'immeuble à usage d'école primaire supérieure de filles appelé « Institut Sévigné », 2, rue des Champs, loué à la ville par les Hospices de Roubaix.

— L'assemblée est d'avis d'accepter la réduction des primes d'assurance contre les accidents causés aux tiers par les véhicules automobiles et hippomobiles réquisitionnées par la ville depuis les événements de 1940. Ces primes ont été ramenées de 41.235 francs à 38.148 francs et de 3.500 francs à 3.235 francs.

— Mêmes dispositions concernant l'assurance de quatre camions automobiles dont les primes sont ramenées de 47.949 à 41.235 francs et de 4.200 à 3.500 francs.

— Il fut décidé de déposer une plainte contre le sujet belge Georges Dorchies, ayant demeuré 229, rue Decreme, à Roubaix, qui s'est rendu coupable du vol d'une camionnette automobile affectée au service de la police, ainsi que contre tous autres co-auteurs, complices ou receleurs.

— Me Payen a été désigné pour représenter la ville dans un procès en justice intenté à l'Administration Municipale, par M. Lucien Désire, ex-directeur du Fonds Municipal de Chômage.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Docteur Delelis a été désigné en qualité de médecin-contrôleur pour la distribution du lait.

— En raison de l'extension du service des soupes populaires et des dépenses importantes qui en découlent, et après une première subvention de 400.000 francs accordée par la ville, le Conseil a décidé de procéder à un deuxième versement dont l'importance se monte à 790.000 francs.

— Le personnel du service d'inspection des denrées alimentaires percevra une prime de 25 % de la valeur de toute marchandise saisie.

— Le personnel chargé du nettoyage et de la surveillance des panneaux indicateurs, ainsi que de la surveillance des lignes téléphoniques, touchera une rémunération de 40 francs par séance de huit heures consécutives.

— La redevance de stationnement payée par la Compagnie des Tramways Electrique de Lille et de sa Banlieue a été ramenée de 17.000 à 6.712 fr. 30.

— L'assemblée a approuvé le compte administratif et les comptes de gestion du Bureau de Bienfaisance, pour l'exercice 1939, accusant un excédent de recettes de 289.645 fr. 13 ; ainsi que le budget supplémentaire de l'exercice de 1940 accusant un excédent de dépenses de 12.659 fr. 58.

— L'Administration des Hospices de Roubaix est autorisée à faire procéder à la saisie-arrêt sur les loyers et d'engager une procédure de résiliation de bail vis-à-vis de M. Gustave Dupisson, qui n'a pas payé, depuis le 1er octobre 1939, le loyer d'un immeuble sis 8, rue du Maréchal-Foch.

SERVICE DES EAUX

Le Conseil a approuvé la décision de la Commission intercommunale des Eaux acceptant que la prime d'assurance du personnel contre les accidents de travail soit portée à 2.151 % des salaires.

— Les marchés de gré à gré suivants ont été approuvés : Société Générale de Fonderie, à Paris : 31.850 fr. ; Etablissements Alphonse Melliez et Fils, à Roubaix : 11.250 fr. ; Société Anonyme Métallurgique d'Aubrives et Villerupt, à Paris : 40.359 fr. 10 ; Société Anonyme des Etablissements Paul et Jean Tiberghien, à Tourcoing : 46.889 fr. 20.

— Avis favorable a été émis au sujet de la modification des statuts du personnel du Service des Eaux, afin de supprimer le concours pour l'avancement du dessinateur, des piqueurs dessinateurs et des conducteurs de travaux.

— La Commission intercommunale des Eaux a estimé qu'il y avait lieu de modifier le tarif de l'eau potable de la façon suivante :

Particuliers : le mètre cube : 1 fr. 90, avec un minimum de sept mètres cubes par trimestre ; Services communaux et hospitaliers : le mètre cube : 1 fr. 30, avec un minimum de sept mètres cubes par trimestre.

Ces prix étant encore inférieurs à ceux pratiqués dans beaucoup d'autres villes, le Conseil a adopté les propositions de ladite Commission.

— Après réception définitive de certaines entreprises et approbation d'un marché de gré à gré, approbation a été donnée au budget supplémentaire de l'exercice 1941 se chiffrant, en recettes et en dépenses, à 1.182.720 fr. 80 ; et au compte budgétaire de l'exercice 1940 accusant un excédent de dépenses de 275.514 fr. 70.

DÉPLACEMENTS HORS DE LA COMMUNE DES SAPEURS-POMPIERS

Le taux de la redevance pour intervention du corps des sapeurs-pompiers dans la lutte contre l'incendie dans les communes situées dans le voisinage de Roubaix, remonte à plusieurs années et n'est plus en rapport avec le coût des frais engagés tant pour le paiement du personnel que pour l'amortissement et les réparations du matériel.

Par ailleurs, les particuliers habitant la commune font appel au concours du corps des sapeurs-pompiers pour la vidange de leur cave, opération pour laquelle il y a lieu d'établir une tarification qui atténuera les dépenses supportées par la ville.

En conséquence, les barèmes suivants ont été adoptés :

1. **Incendie. Intervention en dehors de Roubaix.** — Indemnité fixe de sortie (par fourgon-pompe avec personnel) : 500 fr. ; tuyaux (par mètre linéaire) : 0 fr. 50 ; indemnité au personnel (par homme et par heure) : 6 fr. ; huile, essence : variable.

Les communes intéressées sont, en outre, tenues de garantir la ville de Roubaix contre tous les risques qu'elle peut encourir à l'occasion de l'intervention des sapeurs-pompiers.

2. **Vidange des caves chez les particuliers à l'intérieur de la ville.** — Déplacement d'une motopompe ou vide-cave : 100 francs ; usure des tuyaux (le mètre) : 0.50 ; personnel employé (par homme et par heure) : 6 fr. ; huile, essence (indemnité forfaitaire) : 50 fr. ; eau potable : tarif officiel.

A TRAVERS LA VILLE

POIDS LOURD CONTRE POIDS PLUME

Mlle Yvonne Delgrange, employée, demeurant 31, rue de la Potennerie, circulait à bicyclette dans la rue de Lannoy, lorsque arrivée à hauteur de la rue Edouard Anseele, elle fut renversée par un Tramway C, alors qu'elle doublait un Tramway H en stationnement. Fort heureusement, la jeune fille ne fut pas blessée, mais sa machine a été mise hors d'usage.

Enquête par la police.

ENTRE VOISINS

M. François Carrette, 43 ans, demeurant 11, rue Allart, est venu se plaindre à la police d'avoir reçu des coups de son voisin, Mr Jules Duflot, demeurant 9, même rue. M. Carrette a été invité à se faire examiner par un medecin.

LES TROTTOIRS AUX PIETONS

La police a dressé contraventions à charge de M. Norbert Bernstein, 21 ans, etudiant, 40, rue Charles Quint, et contre un gamin de 10 ans 1/2, qui circulaient à bicyclette sur le trottoir.

L'HEURE DE LA RETRAITE

Mardi, à 21 h. 45, Mlle Madeleine Deroubaix, 45 ans, demeurant 103, rue Cornet, à **Leers-Nord** (Belgique), et Mlle Dekeyser, 24 ans, 71, rue des Longues Haies, ont été arrêtées alors qu'elles circulaient sur la Grand Place. Elles feront l'objet de procès-verbaux pour circulation après l'heure de la retraite.

DEUX JEUNES GAMINS VOLAIENT DES COLIS MILITAIRES

Mardi, vers 22 h. 45, le service de la Sûreté fut avisé qu'un vol avait été commis à la poste militaire, 40 ter, avenue Jean Jaurès. M. Darley, chef de la Sûreté, se rendit sur les lieux et une enquête rapidement menée amena l'arrestation des coupables qui sont deux jeunes gamins de **Croix**, agés de 12 et 8 ans. M. Darley se rendit ensuite au domicile de Mme Jeanne Simoens, 2, place Carnot, à **Croix**, chez qui on découvrit un certain nombre de colis volés.

Les deux gamins ont été arrêtés et Mme Simoens a pris le même chemin. Elle sera inculpée de recel.

SECOURS AUX PERSONNES PRIVÉES DE RESSOURCES

Jeudi 26 juin : A 14 h., de 1 à 480 ; à 15 h., de 481 à 1000 ; à 16 h., de 1001 à 1500 ; à 17 h., de 1501 à 2370.

Vendredi 27 : A 8 h. 30, de 2371 à 3850 ; à 9 h., de 2851 à 3640 ; à 10 h., de 3641 à 4500 ; à 11 h., de 4501 à 5280 ; à 14 h., de 5281 à 5750 ; à 15 h., de 5751 à 6140 ; à 16 h., de 6141 à 6450.

Nous rappelons que tous les changements de situation ou d'adresse doivent être immédiatement signalés.

ETAT CIVIL

Naissances. — René Baudemont, 16, rue Montgolfier, cité Montgolfier, 12 ; Richard Lefebvre, 106, rue de Tourcoing, cour St-Louis, 11 ; Suzanne Lelevère, 78, rue de Lannoy ; Jacques Helynck, 78, rue de Luxembourg ; Jean-Marie Godard, 4, rue Bourgelat ; Réjane Gilard, de Croix, 81, rue Kléber.

Publications. — Roger Blanchard, ajusteur, 73, rue Chanzy et Andrée Simoens, soigneuse, 30, rue Blanqui ; Pierre Genot, secrétaire, 39, avenue de la Marne, à Marcq-en-Barœul et Charlette Dispa, s. p., 33, rue de l'Ommelet.

Décès. — Marie Vandermeersch, 10 mois, 23, rue des Trente ; Louise Nys, Vve Taisne, 73 ans, 44, boulevard de Strasbourg ; Juliette Mathys, épouse Sedeyn, 40 ans, 13, rue Delattre ; Marcelle Charles, épouse Froment, 23 ans, 34, boulevard de Metz, cour St-Henri, 29 ; Henri Demarez, 61 ans, 35, rue de Barbieux ; Jeanne Desplanques, 62 ans, 128, boulevard de Strasbourg.

WATTRELOS

Révision des propriétés bâties. — La Mairie tient des formules de déclaration (modèle 1 et 2) à la disposition des propriétaires. Pour tous renseignements, s'adresser chaque après-midi, de 14 à 18 h., à la Mairie, exception faite toutefois du samedi.

Les déclarations remplies seront adressées soit directement au contrôleur des contributions directes, 17 bis, Grand-Rue à Roubaix, soit remises aux agents auxiliaires.

Au profit des prisonniers. — Le jeu de 421 au profit des prisonniers organisé par la section artisanale wattrelosienne, avec le concours de toutes les sociétés de chez Deltour, a obtenu un vif succès ; le comité organisateur remercie les personnes qui ont prêté leur concours à cette bonne œuvre.

Voici la liste des gagnants : Grimonprez fils, Duquesnoy Joseph, Delannoy Maurice, Duhamel Emile, Delescluse Fernand, Damiens, Deboergrave, Rogé Michel, G. Wredow père, Beghin R., Pype René, L. Liagre.

Les lots non réclamés pour le 29 juin resteront acquis à l'œuvre.

Service des poids et mesures. — M. le vérificateur des poids et mesures donne avis qu'il se rendra à Wattrelos, 34, rue Pierre-Catteau, pour le quartier du Centre, mardi 1er juillet, de 9 h. à midi et de 14 h. à 16 h. 30.

En raison de la plus value actuelle de toutes choses, la Chambre des Assureurs de l'Arrondissement de Lille, attire l'attention de Messieurs les Assurés sur la nécessité qui existe pour eux de revoir leur dossier d'assurance contre l'incendie.

Cette précaution indispensable leur évitera bien souvent l'application, en cas de sinistre, de la règle proportionnelle par suite d'insuffisance dans le montant des sommes garanties.

Leurs assureurs habituels se tiennent à leur disposition pour prendre leurs instructions en vue du rajustement de leurs contrats d'assurance incendie.

34.166

CROIX

Le ramassage des vêtements et objets divers pour le Secours National

Le Comité du Secours National a décidé d'organiser un deuxième ramassage de vieux vêtements, chaussures, linge, lainages, articles de ménage et outils de jardinage, tous objets qui, après réparations, pourront être distribués aux familles nécessiteuses de la ville.

Ce ramassage commencera le Dimanche 6 Juillet, dans la matinée, et se poursuivra les Dimanches 13 et 20 Juillet ; nous indiquerons ultérieurement les quartiers qui seront visités par les jeunes gens qui ont bien voulu assurer le succès de cette initiative.

Le Comité fait appel à toute la population pour que ce ramassage soit un succès.

Il invite tous ceux qui possèdent chez eux des vêtements, chaussures, linge, lainages usagés, à ne point hésiter de préparer un paquet ; les dispositions sont prises pour les faire réparer par des ouvriers spécialisés et par l'ouvroir installé au boulevard Zola. On serait étonné si nous disions le nombre d'objets confiés au Secours National et dont les donateurs ne savaient que faire vu l'état de vétusté et qui ont cependant subi des réparations heureuses les mettant dans un état d'utilité.

Donc, dès aujourd'hui, que chacun fasse une visite des armoires, garde-robes, placards, ce que vous ne pourrez rien faire avec tel objet l'ingéniosité des dames du Secours National et le dévouement des ouvrières de l'ouvroir en feront quelque chose d'utile que les pauvres recevront avec plaisir et reconnaissance.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant :

Jeudi 26 Juin, Secteur N° 3, Maison des Œuvres, place de la République : Rues Alger, Avenir, Bapaume, Boulevard, Champs, Chasse, Cottages, Créchet, Pressencé, Duquenière, Espérance, Flandres, Gambetta, Jacquard.

Vendredi 27 Juin, Rues J.-Jaurès, Lorraine, Nord, 11 Novembre, Parc, Pasteur, Roubaix, Contour Saint-Martin, Avenue Salengro, Wilson.

Etat civil. — Naissance. — Yvette Lala, rue Voltaire, 38.

Décès. — Jeanne Camier, veuve Gheldolf, 61 ans, rue Lamartine, 12.

WASQUEHAL

Une Polonaise percevait les tickets de ravitaillement pour son mari et son fils absents

A la suite d'une vérification, la direction du service du ravitaillement municipal s'aperçut que Mme Nowak, née Anna Kacmarek, de nationalité polonaise, demeurant 12, rue de la Vendée, continuait à se faire remettre mensuellement les tickets de rationnement et de denrées pour son mari et son fils, tous deux absents de la commune. Elle a fait l'objet d'un procès-verbal de M. Mathan, commissaire de police, qui l'a transmis au Parquet de Lille qui prendra les décisions qui s'imposent.

De plus, se voyant surprise de cette indélicatesse, Mme Nowak tenta d'étouffer cette affaire en offrant un kilo de café à M. Geortay, chef du ravitaillement, ce qui fut refusé naturellement par ce fonctionnaire. En plus, Mme Nowak sera poursuivie pour tentative de corruption de fonctionnaire.

Une nouvelle répartition de pommes re terre

Une nouvelle répartition de pommes de terre nouvelles sera faite ce mercredi à la population qui se fournira chez le marchand habituel à raison d'une livre par ration. Ceux qui n'auront pu être servis feront bien de se présenter dans la journée de jeudi au plus tard.

D'autre part, les fournisseurs sont tenus de remettre leurs tickets pour samedi chez le grossiste M. Decock, rue de Tourcoing, faute de quoi ils ne seront plus ravitaillés pour la prochaine répartition.

DEUX GAMINS AVAIENT VOLÉ UNE POULE

Ils ont été arrêtés

Au cours de la soirée de lundi, vers 20 h., les gardes Molnet et Motte, de la police locale, ont appréhendé deux jeunes gens qui avaient dérobé une poule chez M. Louis Leclercq, ouvrier agricole, rue du Haut-Vinage, au Petit-Wasquehal. Il s'agit de Marcel Delhouve, 19 ans, demeurant à Wasquehal, cité la Paix, 19, et d'un de ses camarades, âgé de 16 ans, qui ont avoué ce vol de peu d'importance à M. Mathan, commissaire de police de la ville, qui a fait transfère les deux jeunes amateurs de volailles au Parquet de Lille, au cours de l'après-midi de mardi.

Union Sportive de Wasquehal. — De mercredi, à 19 h., au stade municipal, rue Delerue, entraînement préparatoire en vue de l'obtention du brevet sportif national. Présence indispensable. Les nouveaux adhérents sont priés de se faire inscrire au terrain.

Avis aux mamans. — Jeudi, à 15 h., visite médicale des nourrissons, école maternelle, rue Voltaire, pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Riez.

Dans les sociétés musicales. — Au siège de l'Harmonie la Jeune France, 8, rue Pasteur, cours de solfège et d'instruments, jeudi, à 19 h. 30 ; au siège de l'Harmonie J.-B. Lepers, café de l'Ecluse, 17, rue Jean-Macé, cours d'instruments et d'ensemble, jeudi, à 18 h., sous la direction du professeur R. Lauwarier et vendredi, à 18 h., cours de solfège au même local, par M. André Feyts à qui on peut présenter les nouveaux élèves.

Etat Civil. — Naissance. — Eliane Constant, rue A.-Dubois, 18.

FLERS

Renouvellement des cartes de lait

La distribution des cartes de lait, valables pour le 3e trimestre 1941, aura lieu à la Mairie-Annexe, rez-de-chaussée, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30.

Le jeudi 26 juin, pour les rues J.-B. Bonte, H. Ghesquière, Jacquard, La Bruyère, J.-B. Catel, des Cottages, A. France, Molière, de la Paix, Sadi Carnot, Victor Hugo, Jean Jaurès, Gambetta, L. Constant, Cousinerie, La Fontaine, avenue Le Nôtre, rue de l'Epinoy.

Le vendredi 27, pour les rues de Babylone, Jules Bouroly, de la Concorde, G. Dubled, Egalité, Epinette, Pasteur, de Flandre, de Wasquehal, du Breucq, des Teinturiers, d'Hem, Ed. Vaillant, contour du Sart, rue du Sart, avenue du Sart, rues des Villas, du Recueil.

Présenter la carte individuelle d'alimentation et la carte de lait entière, venant à échéance au 30 juin 1941.

HEM

Distribution de colis aux prisonniers

Grâce aux nombreux concours qui lui sont apportés bénévolement le comité d'entr'aide de la ville d'Hem va pouvoir remettre un cinquième colis pour les prisonniers en mairie d'Hem, salle du 1er étage, samedi 28 juin, dans l'ordre suivant : a 14 h. 30, le Civron ; à 15 h., Trois-Baudets ; à 15 h. 20, Petit-Lannoy ; à 16 h., rue de Lille, Hempompont et Trie ; à 16 h. 30, la Place et environs.

Le comité d'entr'aide de la ville d'Hem est heureux de profiter de l'occasion qui lui est ainsi offerte pour remercier publiquement toutes les personnes généreuses qui l'aident dans sa tâche, et dont la plupart tiennent absolument à garder l'anonymat. Des remerciements particuliers également aux commerçants d'Hem qui organisent régulièrement des jeux dont la recette est exclusivement réservée aux colis de prisonniers.

Pour la distribution du 28 juin, se présenter avec une pièce d'identité et la dernière carte du prisonnier. Se munir également de papier fort pour l'emballage du savon.

LEERS

Révision des propriétés bâties. — Les archives des contributions directes du canton de Lannoy ayant été détruites par faits de guerre, il importe qu'indistinctement les propriétaires d'immeubles bâtis habités par eux ou loués en fassent la déclaration avant le 1er juillet 1941. Des formules de déclaration à adresser à M. le Contrôleur des Contributions, 17, Grande Rue, à Roubaix, sont tenues à leur disposition à la Mairie.

Avis aux mamans. — Consultation des nourrissons, jeudi 26 juin, à 15 h. 30, à l'école des filles, rue de la Mairie.

Etat Civil. — Décès : Marie Duponcheel, épouse Destombes, 47 ans, rue de Wattrelos, 44 ; Emma Janssoone, veuve Van der Elst, 74 ans, rue Jules Ferry, 34 ; Ghislaine Droulez, 15 mois, rue de Lys, 63.

WILLEMS

Inscription des commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Willems que l'inscription des commandes de charbon se fera les 30 juin et 1er juillet, à l'école (Voir mairie).

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon n° 15 représentera une quantité de : 50 kilos pour les cartes blanches et jaunes ; 100 kilos pour les cartes roses et vertes.

Le coupon n° 16 représentera 50 kilos, mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Le 30 juin : Rocmetz, rue des Ecoles, rue de Templeuve, rue du Maréchal Foch, rue des Poilus, rue Jean Pottiée, rue Jean Jaurès, rue de la Mairie, boulevard des Ecoles.

Le 1er juillet : Rue de Lannoy, rue de la Vieille Caserne, la Place, rue de la République, rue de la Gare, rue de France, rue du Petit Marais, rue de la Victoire, rue d'Hem, rue du Bon Conseil, rue du Grand Marais, rue de Chéreng.

Toute déclaration reconnu fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 39 fr. 50 les 100 kilos.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches, car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

ALLOCATIONS MILITAIRES

LE RENOUVELLEMENT DES CERTIFICATS TRIMESTRIELS

Les bénéficiaires de l'allocation militaire sont invités à se présenter, en mairie, pour retirer le certificat du troisième trimestre 1941, dans l'ordre suivant :

Vendredi 27 juin : de 8 à 9 h., 1 à 200 ; de 9 à 10 h., 201 à 400 ; de 10 à 11 h., 401 à 600 ; de 11 à 12 h., 601 à 800 ; de 14 à 15 h., 801 à 1.000 ; de 15 à 16 h., 1.001 à 1.200 ; de 16 à 17 h., 1.201 à 1.400 ; de 17 à 18 h., 1.401 à la fin.

Pour les bénéficiaires français habitant la Belgique, samedi 28, de 8 à 10 h. ; 1.300 à la fin.

L'activité du « Coin de Terre Halluinois »

Ce groupement local connaît une grande vitalité et la permanence organisée au 54 de la rue Gustave Desmettre à Halluin-Centre, reçoit de nombreux visiteurs, qui ont heureux de s'y procurer les outils indispensables aux bons jardiniers. Malgré le surcroît de travail occasionné par l'immatriculation des nouveaux jardins lotis et la constitution des dossiers de chaque jardinier, des progrès sensibles ont été enregistrés depuis un mois. De 1003 jardins, la société passe actuellement à 1130, exploités en 63 lotissements, disséminés dans les 3 sections : Centre, Monts et Colbras, qui s'organisent de mieux en mieux. Les délégués remplissent leur tâche avec un dévouement remarquable.

La société prévoit une prochaine distribution de poireaux.

D'autre part, une conférence horticole est prévue pour la mi-juillet.

Telle est, en résumé, l'activité de la section depuis un mois.

D'autres projets sont à l'étude pour l'avenir.

C'EST DÉFENDU

Un cultivateur, M. Henri Vanhollebeck, demeurant 2, rue du Moulin, a surpris deux femmes cueillant de l'herbe dans une pature lui appartenant et avoisinant les bâtiments de la ferme.

Il s'agissait des nommées Renée Dierickx, 36 ans, demeurant 63, rue du Docteur-Pierchon, et Bertha Graye, femme Aspelage, habitant la rue Henri-Ghesquière.

Le cultivateur avait saisi le sac de la femme Aspelage. Cette dernière, profitant d'une absence du cultivateur et de sa femme, aurait aussi soustrait dans la ferme un kilo de pommes de terre.

Interrogée par M. Bouvier, commissaire de police, Bertha Graye nie énergiquement les faits tels que les présentent le plaignant.

Elle s'est vu néanmoins gratifiée d'une contravention.

Consultations des nourrissons. — Demain jeudi, au local du Bureau de Bienfaisance, rue Gustave Desmettre, à 15 h. 30, aura lieu la consultation pour les nourrissons faite par M. le Docteur Mahieu.

Dispensaire d'Hygiène Sociale. — Demain jeudi, au local de la rue Gustave Desmettre, les consultations gratuites du Dispensaire sont réservées aux malades des communes de Bousbecque, Neuville-en-Ferrain, Linselles, Bondues, Vervicq-Sud et Comines, à 15 heures.

Union Sportive Halluinoise. — Les membres actifs (section de football et d'athlétisme), honoraires, sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 26 Juin à 19 h. 30, au cinéma Nacye, rue Gustave Desmettre.

Les pupilles et minimes ne sont pas admis aux débats.

La présence des membres actifs et honoraires est indispensable vu l'importance de l'ordre du jour.

Anciens Combattants Belges (F. N.C.) — Les titulaires de pensions civiles et militaires, sont invités à remettre leur certificat de vie signé par le Maire, chez M. Oscar Crombez, 5, rue Jacquart ou chez M. Raymond Tiberghien, 44, rue du Midi, avant le 2 Juillet prochain.

Etat Civil. — Décès : Angèla Destabeele, 70 ans, ménagère, rue Henri Carrette, impasse Mazagran, 18.

RONCQ

BONS ÉMIS PAR LE BUREAU DE BIENFAISANCE

Les boulangers et les épiciers de la commune qui sont en possession de bons de pain et de denrées alimentaires émis par le Bureau de Bienfaisance de Roncq au profit des indigents, sont instamment priés de les rapporter de toute urgence à la Mairie.

BONDUES

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

L'Hospice Civil

L'Hospice Civil de Bondues a été fondé en 1851, par M. et Mme Du Bosquiel.

Cet établissement, qui a été construit sous la direction de l'architecte Dewarlez, est érigé sur un terrain triangulaire de cinquante-neuf ares, dont l'un des angles est occupé par les bâtiments et accessoires.

Indépendamment de la valeur du terrain et d'un capital de 100.000 fr. assuré à cet hospice, on a consacré 40.000 fr. aux constructions, auxquelles on a donné la plus grande étendue possible afin qu'à l'avenir les bâtiments soient assez spacieux pour recevoir les pensionnaires dont l'entretien était assuré, soit par la caisse municipale, soit par d'autres donateurs.

Par suite de cette sage prévision, le dit hospice offre des dortoirs convenables pour cinquante-deux lits de vieillards, orphelins et malades des deux sèxes, plus, pour chaque catégorie, ouvroirs, chauffage, réfectoire et préaux, le tout subdivisé dans les deux ailes du bâtiment principal qui contient : cuisines, lingerie, salle d'administration, une buanderie, une salle de bain, etc., et enfin un clocher d'un aspect majestueux et élégant.

Naturellement, de 1851 à nos jours, l'Hospice Civil s'est approprié de plus en plus, et nos bons vieux passeront leurs derniers moments dans un cadre reposant et le plus confortablement possible.

Consultation des nourrissons. — Consultation des nourrissons jeudi, 26 juin, à 14 h., à la Mairie.

MOUVAUX

Charbon « petite industrie ». — Les titulaires d'une carte de charbon au titre de « petite industrie » sont priés de passer à la mairie de toute urgence, ancienne salle du ravitaillement, rez-de-chaussée.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu à l'hospice, le jeudi 26 juin, de 3 à 4 h., par le docteur Deldalle.

CHÉRENG

Le ravitaillement

Une distribution aura lieu cette semaine dans les épiceries de la commune. Il sera vendu : huile, 10 centil. par personne ; vinaigre, 30 centil. par personne ; sucre en morceaux, 500 gr. par personne ; sucre cristallisé, 500 gr. par personne ; sel, 400 gr. par personne ; poivre, 15 gr. par personne ; chocolat, une tablette par personne ; bouchée, une par personne ; Javdeux par ménage.

Evaluations foncières. — Les propriétaires d'immeubles sont avertis que des imprimés concernant les déclarations relatives à la revision exceptionnelle des évaluations foncières des propriétés bâties, sont à leur disposition à la mairie.

Acte de probité. — Le jeune Paul Merlin, de Baisieux, a trouvé sur le territoire de la commune de Chéreng, une somme assez rondelette. Il s'est empressé de la remettre à la mairie où son propriétaire pourra la retirer. Nous ne pouvons que féliciter ce jeune garçon pour son bon geste.

Etat civil. — Décès : Lecomte Emile, 89 ans, rue du Trieg ; Dhennin Henri, 83 ans, rue d'En-Bas.

TRESSIN

Inscription des commandes de charbon

Le Consortium charbonnier informe la population de la commune de Tressin que l'inscription des commandes de charbon se fera le 1er juillet au débit de tabac, Grand Place.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon n.